



Fiche d'information

26 juin 2024

Plan d'action pour la mise en œuvre de la politique des agglomérations et de la politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne

Introduction

Le 26 juin 2024, le Conseil fédéral a adopté un nouveau plan d'action pour la politique des agglomérations (AggloPol) et la politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne (PERM). Valable jusqu'en 2031, il a pour ambition d'assurer la cohérence du développement territorial : la Confédération entend relever les défis territoriaux au sein des espaces fonctionnels, c'est-à-dire les espaces qui entretiennent des interdépendances sur le plan économique et social ainsi qu'en matière de transports. Elle entend procéder de manière globale et coordonnée. Le plan d'action 2024+ contient trois nouvelles mesures en plus des trois déjà en cours.

Mesures en cours

Développement du Programme en faveur du trafic d'agglomération (PTA)

La Confédération veut optimiser la coordination entre transports et urbanisation tout en prenant en compte le paysage. Il s'agit par exemple de définir les conditions-cadres pour le financement de projets de transports qui prennent en compte les adaptations climatiques ou de nouvelles solutions technologiques pour les projets de transport. En outre, la Confédération est en train de réviser les directives pour la 6^e génération du PTA.



L'interface multimodale des Eaux-Vives (GE)



Source : Ville de Genève

L'interface multimodale des Eaux-Vives dans l'agglomération de Genève a été cofinancée par la Confédération dans le cadre des 2^e et 3^e générations du PTA. Dans ce projet, transports et urbanisation ont été coordonnés avec succès : l'espace de transport fonctionnel est devenu un espace public attrayant. La gare des Eaux-Vives a été construite dans le cadre de la nouvelle liaison ferroviaire Cornavin — Eaux-Vives — Annemasse (CEVA). Outre la ligne ferroviaire, il s'agissait de mettre en réseau les différents modes de transport (RER, tram, bus, mobilité douce) et de densifier le bâti aux alentours de la gare. Cette dernière est désormais desservie par une ligne de RER transfrontalière, quatre lignes de bus et deux lignes de tram. Elle est également équipée d'un parking couvert, de places de stationnement pour les deux roues et d'une station de taxis. À proximité de la gare, le nouveau quartier O'VIVES, qui réunit logements, commerces, bureaux et services, est en train de voir le jour. Un petit parc rend le quartier encore plus agréable.

Programme des « projets-modèles pour un développement territorial durable »

La Confédération est en train de préparer les projets-modèles de 5^e génération, qui promeuvent de nouvelles approches et méthodes visant à faire face de manière ciblée aux grands défis territoriaux.

Le « Ruban vert » (BE) — un projet-modèle de la 4^e génération



Escapade dans le « Ruban vert ». Source : Pascal Mora

Le « Ruban vert » est un espace naturel et paysager entre la ville et la campagne bernoise. Neuf communes se sont coordonnées afin d'offrir à la population un espace attrayant et de grande qualité. La communauté d'intérêts *Grünes Band*, créée à cette occasion, poursuit une collaboration pragmatique

avec les différents partenaires, groupes d'usagers et usagers et parties prenantes au niveau régional. Grâce à elle, de nouveaux réseaux et modèles de gestion ont vu le jour.

Gestion des connaissances

En matière de gestion des connaissances, la Confédération suit quatre pistes. La plateforme « re-giosuisse » fournit des informations complètes sur le développement régional et sur la cohérence dans le développement territorial. Le « Réseau Quartiers Vivants » réunit les acteurs du développement des quartiers. Le « Cercle Régional » se situe à l'interface de l'agriculture, du tourisme et du développement économique régional. Enfin, le monitoring du développement territorial en Suisse est une précieuse source de données concernant les évolutions en la matière.

Nouvelles mesures

Mettre en évidence et renforcer la contribution des politiques sectorielles

Plusieurs offices fédéraux sont responsables de politiques qui ont une forte incidence sur le développement territorial (agriculture, transports ou tourisme). Ces offices ont jusqu'à 2027 pour mettre en évidence leur contribution à la réalisation des objectifs de l'AggloPol et de la PERM.

Transfert des expériences tirées des projets-modèles pour un développement territorial durable

La Confédération souhaite que les acteurs mettent à profit les expériences issues des projets-modèles des générations précédentes et les transposent dans d'autres régions. Elle entend aussi mettre sur pieds un réseau de partenaires désireux de poursuivre les nouvelles approches des projets-modèles et de faire avancer leur mise en œuvre. En outre, les organismes responsables doivent adapter les connaissances acquises dans le cadre des projets-modèles aux spécificités des espaces urbains et ruraux.

De l'autre côté du Gothard (UR)



Grâce à l'installation de mains courantes notamment, les personnes âgées peuvent rester vivre plus longtemps dans leur village. Source : Pascal Mora

Plusieurs projets-modèles réussis ont été reproduits : le service cantonal *Gesundheitsförderung Uri* et l'institut *Kulturen der Alpen* ont par exemple repris l'approche de Monte, un village dans la vallée reculée de Muggio (TI). Le projet-modèle a amélioré la qualité de vie des personnes âgées en créant les conditions pour qu'elles puissent rester chez elles le plus longtemps possible. Les organisations uranaises ont particulièrement apprécié que ce projet mette l'accent sur les technologies de communication qui permettent notamment à la population d'être en contact avec les organisations de santé. L'installation de bancs et de mains courantes a également été saluée.

Évolution du processus de développement de l'espace rural (PDER)

Grâce au PDER, les régions identifient leurs ressources et leurs potentiels afin de mettre au point des stratégies pour les renforcer. L'Office fédéral de l'agriculture continue de développer cet instrument en collaboration avec le Secrétariat d'État à l'économie. La base de financement sera élargie.

Pour plus de renseignements

[ARE: Contact](#)

Lien

[ARE: Politiques pour les agglomérations et les espaces ruraux](#)